

AFFAIRE N° 59

APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES
NECESSAIRES AUX RESTAURANTS SCOLAIRES POUR LA PERIODE
D'AVRIL A DECEMBRE 1990

Firmin LACPATIA donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le but d'améliorer la qualité des repas dans les Restaurants Scolaires, et afin d'étudier les possibilités de la production locale, j'ai été amené à différer certains lots de l'appel d'offres du 14 décembre 1989.

Après ces consultations, et compte tenu des besoins pour la mise en place des menus, depuis la rentrée de février 1990, j'ai lancé un appel d'offres pour les produits suivants :

Lot n° 01	- Poulet frais	75 000 Kg
Lot n° 02	- Lapin frais	12 000 Kg
Lot n° 03/1	- Porc frais pour carry	14 000 Kg
Lot n° 03/2	- Porc frais pour rôti	14 000 Kg
Lot n° 04	- Poitrine fumée maigre	10 000 Kg

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 944 - article 601 du Budget communal.

Je vous demande, en conséquence, de bien vouloir ratifier cette décision.

AVIS DES COMMISSIONS

Les Commissions ECOLES, TRAVAUX ET APPELS, et FINANCES émettent un avis favorable.

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*